

L'IDENTITÉ DISCURSIVE COMME MOYEN ARGUMENTATIF DANS *LA NOUVELLE CONSCIENCE* DE CAMARA NANGALA

Bini Kouamé PRAO
Enseignant-Chercheur
Assistant
Département de Lettres Modernes
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire
biniprao@gmail.com

Résumé

Avec *La Nouvelle Conscience* (L.N.C., 2006) de Camara Nangala comme matériau, la présente analyse s'intéresse à la notion d'identité qui y est inscrite en tant qu'une modalité discursive structurant la narration diégétique. Elle vise, à travers l'exposé succinct du cadre général d'étude de ladite notion, de ses marques linguistiques dans le corpus, à démontrer que l'identité se donne comme une stratégie au service de la quête de la vérité factuelle en vue d'une décrispation sociopolitique. Pour parvenir au dévoilement de cette visée, l'étude emprunte la voie de la méthode argumentative.

Mots clés : Identité, argumentation, visée, rejet, décrispation.

Abstract

With the new consciousness of Camara Nangala (2006) as material, the present analysis is interested in the notion of identity which is inscribed there as a discursive modality structuring the diegetic narration. It aims, through the succinct presentation of the general framework of study of the said notion, of its linguistic marks in the corpus, to demonstrate that identity is given as a strategy in the service of the quest for factual with a view to a socio-political relaxation. To achieve the unveiling of this aim, the study takes the path of argumentative method.

Keywords : Identity, argumentation, aim, rejection, relaxation.

INTRODUCTION

Généralement saisie comme l'ensemble des caractéristiques permettant de définir distinctement et permanemment un être ou objet, la notion d'identité constitue, en réalité, une notion pluridimensionnelle et donc polysémique. Dans cet article, elle est abordée dans sa dimension sociale où elle entretient un lien intime avec celle de l'altérité. Or, il se trouve que les rapports sociaux sont fortement régulés par les échanges verbaux qui, pour cette raison, en constituent le moyen privilégié d'exercice d'influences interhumaines. Cela signifie que l'identité sociale imprime au langage qui le promeut une dimension argumentative. Le discours littéraire, en général, celui du roman, en particulier, porte cette dimension grâce aux rôles, statuts et relations sociales que campent les personnages. C'est ce que nous nous proposons de mettre en lumière à partir de *La Nouvelle Conscience* (L.N.C., 2006) de Camara Nangala. Une telle finalité présuppose que l'identité constitue une des modalités qui structurent la narration de la trame du roman sus-désigné. Comment ce phénomène discursif se présente-

t-il dans le corpus ? Quelle visée sous-tend son inscription en tant que modalité argumentative ? Les réponses à ces interrogations s'imposent dès lors comme des axes majeurs de cette réflexion. Mais bien avant, la présentation d'un cadre théorique d'analyse de l'identité discursive s'impose.

1. Cadre général d'analyse de l'identité dans le discours

En raison de la centralité du concept de soi des personnes et des peuples dans les rapports humains et de la consubstantialité entre l'identité et la vie communautaire, la notion d'identité fait l'objet d'études diverses au sein de spécialités, toutes aussi variées. La présente analyse s'inscrit dans la logique de celles qui en privilégient la dimension sociale, c'est-à-dire le pendant de l'identité qui, tout en intégrant les spécificités individuelles, saisit l'homme en mettant l'accent sur ses appartenances en société. C'est que l'identité sociale se définit, selon N. Fischer (1996, p.14), comme un « processus psychosocial de construction et de représentation de soi résultant des interactions et des cognitions des individus concernant leur appartenance sociale ». Cela veut dire que pour les tenants de la théorie de l'identité sociale, tel que H. Tajfel (1986), le concept de soi d'un individu prend réellement forme dans un cadre social grâce aux rapports qu'il entretient avec les autres. Cette relation s'instaure et se consolide par le biais du langage qui charrie, entre autres influences de l'autre, des mots, des idées ou des phrases. Toute chose qui imprime au propos de tout sujet parlant une dimension dialogique que M. Bakhtine, (1978, p.102), caractérise, en ces termes :

L'orientation dialogique du discours est, naturellement, un phénomène propre à tout discours. C'est la fixation naturelle de toute parole vivante. Sur toutes ses voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre, « étranger », et ne peut éviter une action vive et intense avec lui. Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, vierge, seul Adam-le-solitaire pouvait éviter totalement cette orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui.

Autrement exprimé, Bakhtine souligne qu'en raison des influences interpersonnelles, il est inévitable de s'exprimer sans se référer, dans un propos tenu, à l'emprise de la parole d'autrui ; lequel effet apparaît comme une condition de légitimation de l'énonciateur, en tant qu'entité particulière. Ce discours-autre, susceptible d'intégrer celui d'un autre locuteur, peut relever d'un interlocuteur bien connu ou de l'opinion (elle est alors anonyme). Il ressort de ce qui précède que l'orientation dialogique du discours ou dialogisme revêt alors deux dimensions : une, interlocutive et l'autre, interdiscursive. Si donc le dialogisme traduit la marque de l'identité dans le discours, il se pose dès lors la question des modalités sous lesquelles cette identité apparaît dans un texte.

Partant de l'idée des dimensions du dialogisme, on peut répondre à l'interrogation, ci-dessus, en distinguant deux formes de dialogisme à même d'interagir dans un texte. L'identité discursive peut se présenter explicitement à travers des propos cités. Elle peut également être implicite en se donnant comme

doxa ou, plus exactement et selon l'expression de R. Amossy, (2000, p.99), comme « éléments doxiques », en ce sens qu'il « s'agit de déceler l'inscription ponctuelle dans le discours oral ou écrit des évidences partagées ou les plausibilités d'une collectivité datée ». Pour plus de rigueur et de clarté, R. Amossy, (2000, p.99), préconise l'appellation de « discours social » ou « d'interdiscours » qu'elle saisit comme un ensemble d'indices permettant de « renvoyer à la dissémination et la circulation des éléments doxiques dans des discours de tous types ». Opérationnelles pour l'analyse, ces préférences terminologiques adoptées par R. Amossy, à la place de la doxa, sont motivées par certaines caractéristiques de cette dernière.

En effet, quoique la doxa réfère à des évidences partagées dans un milieu et à une époque donnée, elle ne saurait être appréhendée comme un ensemble homogène qui concentrerait toutes les représentations collectives en cours à une même période. Le savoir est généralement constitué de tendances variées et parfois opposées mais qui coexistent. La doxa comporte également des classes de personnes revendiquant des statuts différents, selon que ces courants proviennent d'une coutume, d'un système de pensée aux contours nets ou d'un ensemble diffus. Sinon, en tant que discours, l'identité est véhiculée à travers la doxa, comme l'admet R. Amossy. À son tour, P. Charaudeau (2009, p.5) semble partager l'avis selon lequel la doxa et l'identité discursive sont liées. Voici ce qu'il en dit explicitement :

Cette identité discursive est construite à l'aide des modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs. Et donc, à l'inverse de l'identité sociale, l'identité discursive est toujours un "à construire-construisant". Elle résulte des choix du sujet, mais en tenant compte évidemment des données de l'identité sociale.

S'il apparaît évident, avec R. Amossy, que l'identité discursive est disséminée dans la doxa, cette identité se donne, aux dires de P. Charaudeau et à la lumière de l'extrait ci-dessus, comme le fruit d'une construction de la part d'un énonciateur qui s'appuie sur des postures socio-institutionnelles. La doxa peut aussi s'apprécier, dans un texte, à travers un recours à des descriptifs ou à des pronoms personnels.

La présente étude vise à identifier les marques de dialogisme en lien avec l'identité mise en discours. Empruntant à l'hétérogénéité discursive de J. Authier-Revuz, (1982), elle table, en plus de la parole du narrateur, sur celle des personnages. Ainsi, de façon pratique, elle opère à partir du discours rapporté et de l'interdiscours, saisis comme les modalités par lesquelles cette identité s'exprime dans le matériau que constitue le roman de Camara Nangala, intitulé *La Nouvelle Conscience (L.N.C.)* dont il importe de présenter un résumé succinct.

Cet ouvrage concentre le récit du parcours agité du personnage de Tanoh. Après de brillantes études de chirurgie, en France, sanctionnées par l'Agrégation et ayant décliné de nombreuses sollicitations de hautes autorités de ce pays pour y

demeurer et travailler, il revient dans son pays, la Côte d'Ivoire. En dépit de quelques difficultés, il réussit à se faire engager à la fonction publique, en sa double qualité de médecin et d'enseignant en médecine. Grâce à l'abnégation au travail, à la conscience professionnelle dont il fait preuve et à sa vision élevée des réalités du pays, il est admiré de beaucoup de gens, des jeunes notamment. Fort de cet atout, de différentes incitations et surtout au nom d'une « *nouvelle conscience* », il s'engage, pour changer les choses, en Politique dont les maîtres-mots sont brimades, manipulations, suspicion et méfiance. Il va devoir, dès lors, faire face à un ostracisme soudain de ses frères de région, où il fait ses premiers pas politiques, en apprenant avec stupeur et choc le statut d'esclave de ses géniteurs. Mais loin de le dissuader, cette révélation va davantage motiver Tanoh. Il entreprend des recherches qui le renseignent sur les conditions et circonstances ayant mis ses ascendants en situation d'esclavage. Par la suite, il rétablit publiquement les faits, détruisant ainsi l'argument de ses détracteurs et/ou concurrents, puis, reprend, tout en révisant sa démarche, le combat politique pour le bien-être de ses concitoyens.

2. Manifestations de l'identité discursive dans le corpus

Dans cette section, l'accent est mis sur des extraits d'énoncés dont la teneur est en rapport direct ou indirect avec l'identité. Ces différents passages comprennent le discours directement représenté et le discours social.

2.1. Des formes de discours directement rapporté

Les passages qui servent à la mise en lumière de l'identité discursive se composent, en plus de la voix du narrateur, d'élocutions de personnages auxquels le narrateur cède momentanément la parole pendant la relation de la trame de l'histoire. Ils concernent des échanges verbaux dialogués au moyen de tirets et des citations entre guillemets.

2.1.1. Des échanges dialogués marqués par des tirets

La construction de l'identité dans le discours procède de paroles dialoguées entre personnages. Le dialogue en question est marqué par des tirets qui soulignent les différents tours de parole, comme il en est dans l'exemple 1 que voici :

- 1.- [...] Si les événements qui se déroulent à Abengourou n'étaient pas survenus et si tu n'étais pas au cœur de la tourmente, je serais allé dans la tombe avec mon secret. Je sais que la plupart de tes amis – même ceux en qui tu plaçais une confiance aveugle – t'ont lâché, sans te donner des raisons, n'est-ce pas ?
- C'est cela même, l'Ancien. Cela fait deux mois qu'ils refusent de me rencontrer.
- De nombreux jeunes qui te soutenaient ont également pris leurs distances, vis-à-vis de toi. Tu te demandes ce que tu as bien pu leur faire. Rassure-toi, tu ne leur as rien fait. Leur attitude se fonde sur ton passé.
- [...]

- Ce n'est pas clair pour moi [...].
- Tu y es, Tanoh. On peut, à la rigueur, tolérer que tu sois candidat, à condition qu'on se soit assuré que tu seras battu ou que tu te laisseras battre. Dans notre situation, rien ne pourra empêcher ta victoire. Tu es en position de force. Voici tout le problème.
- Pourquoi n'ai-je pas le droit de gagner ? [...].
- Tanoh, ton père est arrivé dans le N'Dénien, à l'âge de six ans. Il était esclave. Il a été offert à la Cour Royale, par une délégation venue du pays Satikran, à l'occasion de l'intronisation du Roi de l'époque. Ton père s'appelait Kanga, quand il est arrivé dans le N'Dénien. Et puis, il y a eu les travaux forcés, instaurés par l'homme blanc. Chaque famille devait fournir des hommes, pour ouvrir les routes à travers la forêt. Le notable auquel appartenait ton père a protégé les siens, en livrant des esclaves. Ceux-ci étaient enregistrés comme partie de la famille qui les livrait. Ils portaient donc le nom de cette famille. Voici comment le nom Kanga de ton père a disparu pour faire place à Tanoh. », (N. Camara, 2006, p. 152-153).

L'extrait de dialogue, ci-dessus, est en lien direct avec le rejet de Tanoh par certains de ses collaborateurs et cela, après son engagement en Politique. Selon les répliques, on se rend compte que l'échange se déroule entre lui, Tanoh, et un personnage nommé « Ancien » qui en sait davantage sur les motifs de l'abandon, injustifié jusqu'alors. Du discours que tient cet « Ancien » au sujet de la conduite des ex-camarades de Tanoh, se dégage une identité de paria, c'est-à-dire une personne indésirable à tenir à l'écart, qui colle à ce dernier. Ainsi, se justifient les affirmations suivantes : « Je sais que la plupart de tes amis – même ceux en qui tu plaçais une confiance aveugle – t'ont lâché, sans te donner des raisons ». [...]. De nombreux jeunes qui te soutenaient ont également pris leurs distances, vis-à-vis de toi. Tu te demandes ce que tu as bien pu leur faire. » Ces propos traduisent un constat, celui des effets manifestes d'une réprobation dont on ignore encore les raisons. Il faut attendre la révélation de ces motifs pour comprendre l'attitude des anciens collaborateurs de Tanoh. Et l'une de ces raisons se situe dans la dernière réplique du personnage appelé « Ancien » qui soutient : « Tanoh, ton père est arrivé dans le N'Dénien, à l'âge de six ans. Il était esclave. ». Un autre motif découle de ce qui suit : « On peut, à la rigueur, tolérer que tu sois candidat, à condition qu'on se soit assuré que tu seras battu ou que tu te laisseras battre. Dans notre situation, rien ne pourra empêcher ta victoire. Tu es en position de force. »

Tanoh est donc l'objet d'un ostracisme brusque de la part de certains de ses camarades parce qu'il est non seulement descendant d'esclave mais aussi et surtout parce que l'issue de l'élection régionale (législative) à laquelle il désire se présenter lui est incontestablement favorable. Ainsi, tout en construisant de lui-même, dans le discours, une identité de quelqu'un qui en sait sur les origines des géniteurs du concerné, l'« Ancien » révèle à Tanoh la source de l'identité de réprouvé que lui projettent les regards et attitudes des autres. Cette dernière identité n'est en réalité qu'une réactivation d'un aspect de son identité sociale (fils d'esclave). Ce jeu de construction de l'identité par le verbe se réalise aussi au moyen de citations encadrées par des guillemets.

2.1.2. Des citations entre guillemets

Sans prétendre à une exhaustivité de l'usage des guillemets, on en retient la caractéristique qu'en donne F. Brunot, (1922, p.342), qui précise : « Dans l'écriture, les guillemets indiquent qu'on cite textuellement des paroles ». Les paroles citées textuellement dont parle F. Brunot ne sont rien d'autre que du discours rapporté tel qu'il est formulé par son auteur-source. Il est donc fidèlement et directement rendu par celui qui le convoque, comme c'est le cas dans le passage ci-après :

2. « Je voudrais, tout d'abord, m'excuser auprès de vous, pour le silence que j'observe, depuis bientôt une dizaine de jours. [...]. D'aucuns ont pu croire que je m'étais débiné. Il n'en est absolument rien. Cette hypothèse aurait arrangé bien des personnes. [...]. Je voudrais ensuite vous dire merci pour votre sens de responsabilité. En effet, cela fait juste quelques heures que ma compagne et moi sommes arrivés à Abengourou. [...]. Nous ne sommes pas venus pour rallumer le feu des violences. Bien au contraire, nous sommes venus pour mettre, définitivement, un terme à cette crise artificielle, qui n'a que trop duré. Pour ce faire, il fallait connaître les raisons [...] qui ont poussé certains de nos frères à créer une dissidence. Peut-être avez-vous appris, pendant mon absence, que je suis descendant d'esclave. Dans tous les cas, cela se chuchote depuis un certain temps. Voici le mobile qui fonde l'attitude de ceux qui nous ont lâchés. Il a fallu le courage d'un vénérable Ancien, pour me mettre la puce à l'oreille. Ma foi, l'information n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Ma compagne et moi rentrons d'un périple qui nous a conduits à Botro puis à Katiola. Je confirme, ici et maintenant, que mon père est arrivé dans le N'Dénien, en tant qu'esclave. Il est né à Botro, d'un père qui a été capturé dans la région de Katiola, à la suite d'une agression perpétrée par un chef de guerre venu du Niger. En ce qui concerne sa mère, elle est née à Botro, d'un homme capturé aussi dans la région de Katiola et d'une femme native de Botro. Tels sont les faits historiques que nous avons vérifiés. Je les porte à votre connaissance, sans gêne ni faux-fuyants... », (N. Camara, 2006, p. 337-338).

L'exemple-ci a la particularité d'être encadré par des guillemets ouvrants et fermants. Il est un extrait du discours par lequel Tanoh rend compte, à ses camarades de lutte qui lui sont restés fidèles, du voyage qu'il a effectué afin d'en savoir sur sa filiation, après s'être entendu dire qu'il est descendant d'esclave. L'identité qu'il y construit surpasse celle de la réalité sociale pour refléter les traits d'un personnage courageux et responsable qui, face à un obstacle, n'hésite pas à interroger les faits afin de décider en connaissance de cause. D'où, il déclare : « Peut-être avez-vous appris, pendant mon absence, que je suis descendant d'esclave. [...]. Voici le mobil qui fonde l'attitude de ceux qui nous ont lâchés. Il a fallu le courage d'un vénérable Ancien, pour me mettre la puce à l'oreille. Ma foi, l'information n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Ma compagne et moi rentrons d'un périple qui nous a conduits à Botro puis à Katiola. Je confirme, ici et maintenant, que mon père est arrivé dans le N'Dénien, en tant qu'esclave ».

Comme on peut s'en être aperçu, le locuteur n'utilise aucun stratagème pour tenter de dissimuler son passé. Il l'assume au contraire tout en soulignant sa fierté par la précision suivante : « Tels sont les faits historiques que nous avons vérifiés. Je les porte à votre connaissance, sans gêne ni faux-fuyants... ». Par ailleurs, il se

dégage de son discours l'identité d'un citoyen qui sait faire preuve d'une hauteur d'esprit en se concentrant sur ses objectifs en sorte que la posture de ses adversaires apparait, à ses yeux, comme une distraction visant à le détourner du but qu'il poursuit. Le moment serait donc venu de mettre fin à une telle manœuvre et aller à l'essentiel. Cette idée est traduite par la tournure : « nous sommes venus pour mettre, définitivement, un terme à cette crise artificielle, qui n'a que trop duré ». Tanoh veut, au vu de ce qui précède, passer à une autre étape de son combat dans et pour une société dont les représentations ou le discours ambiant n'est pas sans liant avec la question de l'identité.

2.2. La présence du discours social

De manière générale, le discours social ou interdiscours s'appréhende comme la circulation d'une information ou d'un ensemble d'informations à caractère anonyme et général dans un univers social. Il est en liant direct avec les opinions, les croyances et les attitudes des membres d'une communauté relativement à un sujet donné, auxquelles un sujet parlant peut recourir par divers procédés pour exprimer une vision. Dans le corpus, ce discours se manifeste d'une manière implicite.

2.2.1. L'interdiscours à caractère implicite

Dans cette rubrique, il est question de relever une sorte de discours social latent à partir duquel se dégagent les possibilités de déduction d'un contenu raisonnable à partir des propos formulés. L'extrait, ci-dessous, rendant compte d'un revirement brusque et injustifié de position de certains compagnons de Tanoh, est convoqué à cette fin :

3. Cette semaine, Tanoh a eu du mal à joindre Kouao Athanase et Tom-la-joie. Cela n'a été possible ni au bureau, ni à la maison. Depuis le début de l'aventure, ils se rencontrent, au moins, une fois la semaine. [...]. Une deuxième semaine s'écoule puis une troisième, sans que les amis de Tanoh ne donnent signe de vie. Certains responsables de l'association Nouveau Soleil qui étaient en contact permanent avec lui ne se manifestent plus. Malgré les messages qu'il laisse, à chacun de ses appels, personne ne daigne réagir, (N. Camara, 2006, p.145).

Cet exemple a trait à l'idée d'une contradiction qui se dégage de l'attitude de certains camarades de Tanoh à l'égard de ce dernier. Alors qu'ils ont l'habitude de se rencontrer « au moins une fois la semaine », les premiers nommés décident, contre toute attente, de couper les liens avec leur compagnon de lutte. En dépit des tentatives de celui-ci de renouer le contact, rien n'y fit. Quoique cette posture de prise de distance vis-à-vis de Tanoh n'ait été motivée explicitement, on peut cependant en déduire, en toute logique, qu'elle se fonde sur une information non gratifiante, donc sur une identité dévalorisante. Vérifié ou non, ce type d'information en lien avec la mauvaise réputation est, en général, non attribué et circule dans l'environnement social avec des formules du genre : « On dit que... ». Mais l'argumentation qui le mobilise est organisée de telle manière que Tanoh conclut à un silence dont seuls ses anciens camarades et lui sont informés. C'est

probablement pour cette raison que l'instance énonciative qui prend en charge l'évocation de cette situation soit le narrateur omniscient. Ce qui est différent avec la forme de discours social qui suit.

2.2.2. L'interdiscours fondé sur des opinions partagées

La construction de l'identité discursive s'appuie aussi sur une forme de discours social fait de représentations collectives et qui apparaît comme une excroissance de la configuration exposée dans la section précédente. Voyons cela avec l'exemple 4, ci-dessous :

4. - [...]. Si les événements qui se déroulent à Abengourou n'étaient pas survenus et si tu n'étais pas au cœur de la tourmente, je serais allé dans la tombe avec mon secret. Je sais que la plupart de tes amis – même ceux en qui tu plaçais une confiance aveugle – t'ont lâché, sans te donner des raisons, n'est-ce pas ?
 - C'est cela même, l'Ancien. Cela fait deux mois qu'ils refusent de me rencontrer.
 - De nombreux jeunes qui te soutenaient ont également pris leurs distances, vis-à-vis de toi. Tu te demandes ce que tu as bien pu leur faire. Rassure-toi, tu ne leur as rien fait. Leur attitude se fonde sur ton passé, (N. Camara, 2006, p. 152).

Dans le présent passage, l'on a affaire, en termes d'instance énonciative, à un ensemble d'énoncés produits et assumés par deux personnages, à travers un échange dialogué. Il s'agit, d'une part, de Tanoh qui est victime de rejet spontané de la part de certains de ses camarades de lutte politique et qui l'exprime en ces termes : « Cela fait deux mois qu'ils refusent de me rencontrer ». Il y a, d'autre part, l'Ancien qui révèle au premier qu'il est informé de ce que celui-ci est victime d'une mise à l'écart : « Je sais que la plupart de tes amis – même ceux en qui tu plaçais une confiance aveugle – t'ont lâché, sans te donner des raisons, n'est-ce pas ? »

Il est vrai que l'Ancien est le personnage qui a révélé à Tanoh les raisons de la conduite de ses compagnons d'hier, (voir 2.1.1.). Mais ici, par l'emploi de « je sais », il met l'accent sur sa certitude au sujet de la mauvaise passe que vit son partenaire à l'échange. Mieux, avec l'adverbe « même », l'Ancien informe son interlocuteur que sa source est tellement introduite qu'elle est parvenue à savoir que même ceux dont on n'aurait jamais douté de la fidélité à l'égard de Tanoh l'ont abandonné aussi. En effet, selon O. Ducrot (2018, p.16), l'on ne saurait se servir de l'adverbe « même » dans un énoncé à vocation argumentative si l'on ne vise pas à fournir la preuve d'un argument plus solide que le précédent. C'est dire que même s'il est le principal concerné des faits, Tanoh n'en est plus le seul informé. Des entités, comme l'Ancien, la source d'information de ce dernier et une bonne partie de la communauté villageoise, le sont également. Seulement qu'il n'y a que l'Ancien qui veuille aider le concerné à agir ou réagir en connaissance de cause en lui donnant le motif réel de ce dont il se plaint. Les autres se contentent soit de se taire soit d'alimenter la mise à l'écart de Tanoh en relayant de bouche à oreille les informations qui drainent contre lui l'idée d'une mauvaise renommée. À force de

répétition par la transmission, ces informations finissent par être intégrées et acquièrent le statut d'opinions collectives ou partagées.

3. Incidences de l'identité discursive chez Camara Nangala

La description des exemples tirés du corpus a permis de démontrer que le propos de Camara Nangala met en évidence des rapports dialogiques dans un discours narratif construit autour de la notion d'identité. Formellement, ce propos se compose essentiellement du discours direct et de l'interdiscours dont il convient, dès lors, de questionner la visée. Autrement exprimé, quelle finalité sous-tend le discours direct et le discours ambiant à partir desquels Nangala construit une argumentation relativement à la question de l'identité ? Mais avant de parvenir à l'élucidation de cet objectif, il apparaît utile de souligner l'ancrage social et politique de la fiction relatée.

3.1. L'identité discursive : un enracinement politique et social

La question de l'identité, telle qu'abordée dans *La Nouvelle Conscience*, est en relation étroite avec l'actualité sociopolitique ivoirienne des trente dernières années. Elle apparaît comme un procédé dont se sert Nangala pour proposer sa solution en vue d'aider à résorber une crise nationale.

3.1.1. Une mésentente interne à un groupement politique

Les faits dont il est question, ici, remontent à la fin des années 80, avec l'engagement en Politique d'un homme, à savoir Alassane Ouattara. Il est en effet choisi, le 18 avril 1990, par le premier Président de la République de Côte d'Ivoire, le regretté Félix Houphouët Boigny, pour présider le Comité Interministériel, mis en place en vue de juguler les effets de la récession économique d'alors. Plus tard, en novembre de la même année, il est nommé, et pour la première fois dans l'histoire du pays, au poste de Premier Ministre. Mais la méconnaissance de l'homme et de son parcours, politique notamment, a poussé une frange d'Ivoiriens à le traiter d'étranger. L'on était loin de s'imaginer que cette idée polariserait, une vingtaine d'années durant, le débat politique ivoirien.

Puis survient le décès du Président Houphouët Boigny, le 07 décembre 1993. Suite à ce malheur, deux tendances s'opposent, au sujet de sa succession et au sein du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (P.D.C.I.), sa famille politique. D'un côté, il y avait la mouvance d'Alassane Ouattara, Premier Ministre ; de l'autre, celle incarnée par Henri Konan Bédié, Président de l'Assemblée Nationale et successeur constitutionnel d'Houphouët. À cette occasion, la thèse traitant le Premier Ministre d'étranger est exhibée et mise en avant. Entre-temps, la contradiction interne au parti au pouvoir a tourné à l'avantage du second bloc. La conséquence immédiate qui s'en est suivie est l'implosion du groupe, avec la création d'un nouveau parti politique : le Rassemblement Des Républicains (R.D.R.) que Ouattara présidera, des années après, jusqu'au dernier congrès de cette formation politique, tenu le samedi 09 septembre 2017.

De cette brouille au sommet de l'État, voici ce qu'en rapporte le livre-entretien de H. Konan Bédié (1999, p.144) : « En 1993, alors que la disparition du président est imminente, on dit que vous vous appuyez sur le pays réel alors que votre rival tablait sur les medias, la police et l'armée ».

Ce passage, qui est une interrogation directe, quoique ne faisant aucune mention des identités des personnalités, sus-désignées, souligne néanmoins, par l'emploi du nom « rival », la concurrence évoquée tantôt. En outre, elle situe l'adversité en question dans un contexte de « disparition du président ». Il est à noter, par ailleurs, que le livre dont provient cet extrait est une compilation d'échanges directs que le Président Bédié a eus avec Éric Laurent qui, de toute évidence, s'est adressé à son interlocuteur en recourant à « rival » et à « disparition du président ». C'est pourquoi on peut deviner, aisément, que les personnalités dont l'extrait évoque la rivalité sont bien Bédié et Ouattara. En effet, la seule adversité à laquelle le Président Bédié a eu affaire, à la disparition d'un président, de surcroît en 1993, est celle qui l'a opposé au Premier Ministre de cette époque, à savoir Alassane Ouattara et cela, dans le cadre de la succession du président-défunt, Houphouët Boigny. D'ailleurs, la réaction de Bédié (1999, p.144-145) à la question de son interlocuteur donne des précisions sur le bras de fer qui l'a opposé au Premier Ministre Ouattara, comme on peut le remarquer dans l'extrait suivant :

[...]. Lorsque nous avons été informés de son décès, le 7 décembre, jour de la fête nationale, nous avons organisé une prise d'armes et nous avons commencé la cérémonie par un salut au drapeau, puis je me suis retiré au palais présidentiel avec le Premier ministre et M. Philippe Yacé, président du Conseil économique et social, et le grand chancelier Germain Coffi Gadeau. Et là, j'ai assisté au déclenchement des hostilités : Philippe Yacé a déclaré que le Premier ministre devait être celui qui se rendrait seul à Yamoussoukro pour s'incliner devant la dépouille mortelle. J'ai objecté qu'il était impensable, dans ma position et compte tenu des fonctions que j'exerçais, que je n'aie pas saluer la dépouille du président [...].

Ce discours de H. K. Bédié témoigne à suffisance qu'un désaccord profond a opposé, au sujet de la succession du Président Houphouët, en 1993, le Premier Ministre et le Président de l'Assemblée Nationale de cette période. Cette mésentente, localisée au sein du P.D.C.I. jusqu'alors, va par la suite gagner en ampleur.

3.1.2. Une question d'ordre national

Une fois Président de la République de Côte d'Ivoire, Konan Bédié érige le sujet de la nationalité de Ouattara en affaire d'État. Pour des raisons de fraude sur la nationalité ivoirienne, en effet, ce dernier était interdit de séjour dans le pays et un mandat d'arrêt international avait même été délivré contre lui. Le Président de la République a, lui-même, soutenu que le mis-en-cause est étranger, notamment un Burkinabé. La déclaration, ci-après, de H. K. Bédié (1999, p.147) en dit davantage : « [...]. De toute façon, il était Burkinabé par son père et il possédait toujours la nationalité du Burkina-Faso. Il n'avait donc pas à se mêler de nos

affaires de succession ». Ce propos indique clairement la position de son auteur quant au débat sur la citoyenneté du référent de « il », notamment Alassane Ouattara.

Un autre tournant décisif, dans cette intrigue politique, dorénavant appelée « le cas Ouattara », remonte à la période préparatoire des élections générales de 2000 et 2001, après un moment d'exception dans l'histoire du pays. C'est que le pouvoir du Président Bédié a été renversé par un groupe de militaires, avec à leur tête le Général Robert Guéi, qui s'en était emparé, le 24 décembre 1999. Au terme d'une transition militaro-civile de onze mois, conduite par le Général susnommé, des élections générales sont organisées afin de remettre le pouvoir politique aux civils. La présidentielle, qui ouvrait ce processus, avait comme illustres prétendants quatre personnalités, à savoir Bédié, Gbagbo, Guéi et Ouattara, devenu entre-temps Alassane Dramane Ouattara (A.D.O.).

Mais, la candidature du premier et celle du dernier de la liste, ci-dessus, ont été invalidées par la Cour Suprême, habilitée à se pencher sur cette question. La raison invoquée pour le rejet du dossier de Ouattara, était qu'au vu des documents qu'il a présentés, un doute pesait sur sa nationalité ivoirienne. La même raison sera convoquée pour la même décision, lors des législatives qui ont suivi la présidentielle. À partir de ce moment le concerné va, en réaction à cette identité à lui attribuée, tenir des propos dont les répercussions, en termes de cristallisation et de radicalisation des positions, vont être déterminantes. Voici un extrait de ce qu'il a dit : « On m'empêche d'être candidat parce que je suis du Nord et musulman ». ¹ Au regard de l'orientation sémantique de cette annonce, on peut affirmer, sans risques de se tromper, que son auteur exploite, à travers elle, les fibres régionale et religieuse. C'est donc une manière subtile de rallier à sa cause personnelle tous ceux des Ivoiriens qui sont originaires du nord du pays et qui sont de confession musulmane.

Il importe de souligner que pendant tout ce temps, les seules fois où le mis en cause a exploré la voie judiciaire pour résoudre le problème se résument en la demande d'établissement d'un certificat de nationalité ivoirienne, en 1997 et en 2001. Ce document, il l'a d'ailleurs obtenu, à chacune de ses requêtes et cette obtention a, à chaque fois, été interprétée par le Ministère de l'Intérieur comme l'aboutissement logique d'une démarche administrative qui, pour le cas Ouattara, ne réglait pas le débat de fond au sujet du doute qui pèserait sur sa nationalité. Or, comme l'intéressé avait réussi à rassembler une forte majorité des ressortissants du nord autour de sa cause, ceux-ci vont désormais s'approprier les démêlés de ce dernier avec la justice relativement à sa nationalité. C'est pourquoi, en 2000, le maire de Séguéla et secrétaire général du R.D.R, en la personne d'Amadou Soumahoro, pouvait se permettre de soutenir ce que voici : « Refuser la nationalité ivoirienne à Alassane Ouattara, c'est la refuser à tous les ressortissants

¹ Fraternité Matin, Hors-série n° 6, août 2010, p.33

du Nord ».² Dès lors, toutes les supputations possibles ont cours et, dans le camp Ouattara, la ligne de conduite passe du domaine du Droit dont relève fondamentalement le sujet à celui d'une solution politique. L'on pense que l'homme fait l'objet d'un chantage de la part de ses adversaires politiques à travers la nationalité. Son parcours dans le monde de la finance et en politique inspirerait la crainte de la perte ou de la défaite à ses concurrents. Nul n'ignore la haute expérience dont il justifie et qu'il s'est construit, en Afrique et au-delà. Il a, en effet, eu une grande carrière à la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.), où il a occupé le poste de gouverneur, responsabilité la plus élevée de l'institution. Il a, en outre, assumé les charges de secrétaire général adjoint du Fonds Monétaire International (F.M.I.), pendant une bonne partie de la décennie 1990-2000.

Sur le plan politique, on rappelle qu'il est le premier à avoir assumé la fonction de Premier Ministre sur l'échiquier ivoirien. Ce serait alors la combinaison de ces atouts qui conférerait un avantage concurrentiel à Alassane Dramane Ouattara et qui troublerait le sommeil de ses adversaires, lesquels chercheraient à l'éloigner de la course à la Présidence de la République en l'attaquant sur le terrain de l'identité. Dès lors, la voie de résolution politique de la question, proposée par l'intéressé et ses partisans, trouve une justification et c'est cette issue qui semble convenir à l'international. Il est utile de souligner, en effet, que la plupart des contributions, venues de l'extérieur, à ce sujet, ont préconisé cette piste. C'est d'ailleurs cette option qui a prévalu à l'élection présidentielle de 2010, à laquelle Ouattara a été admis, à titre exceptionnel, comme candidat et à l'issue de laquelle il a présidé, pour la première fois, aux destinées de la Côte d'Ivoire ; fonction qu'il continue d'assumer après des réélections.

Voilà exposée, brièvement, la question de l'identité qui, dans l'histoire politique récente de la Côte d'Ivoire, sert d'ancrage à la fiction de Nangala et dont la dimension romanesque est soulignée à la fin de la première partie. Ce qui suggère la finalité d'un tel mode argumentatif.

3.2. L'identité discursive au service de la décrispation socio-politique

La fiction narrative que Nangala construit relativement à la notion d'identité avec un ancrage social et politique ivoirien constitue, à notre sens, un procédé implicite par lequel le citoyen qu'il est se positionne face à un débat national. Ainsi, l'histoire de Tanoh constitue pour lui une invite à la désescalade pour une société stable et viable. La voie qu'il propose à cet effet semble prôner la recherche de la vérité factuelle, comme cela est exposé ci-dessous.

D'une part, la notion d'identité, en dépit de certains de ses aspects personnels et individuels, a partie liée avec la collectivité. On naît toujours d'une famille qui, elle-même, constitue un maillon d'un groupe social donné. Par ailleurs, la société, un ensemble apparemment homogène, est, en réalité, un condensé de diverses

² Fraternité Matin, Hors-série n° 6, août 2010, p.35.

subdivisions, perceptibles au travers de la région, de l'ethnie, de la religion et de la politique, qui en font une entité foncièrement hétérogène. En conséquence, dès que l'identité d'un de ses membres est attaquée ou remise en cause, comme c'est le cas de Ouattara et/ou de Tanoh, la communauté (ou les communautés) d'appartenance du concerné peut et doit légitimement s'interroger. Toutefois, cette interrogation, au lieu de s'orienter uniquement vers la polémique et la dérobade, devrait, au contraire, explorer toutes les voies à même d'éclairer la situation qui est interprétée comme une offense communautaire, un affront à laver et ce, d'autant plus qu'il est exposé publiquement. C'est à ce niveau que les stratégies dans le vécu et dans la fiction diffèrent, radicalement d'ailleurs.

L'on aura remarqué qu'à la place de la justice dont relève sa situation, Alassane Dramane Ouattara et ses soutiens convoquent les carnets d'adresses et la loi du nombre, en recourant aux groupes dont il se réclame : relations solides à travers le monde, fils du nord et musulmans. Tanoh, quant à lui, interroge le passé afin de découvrir l'origine de la souillure à partir de laquelle lui et les siens sont considérés comme des citoyens de rang inférieur, à tenir à l'écart des questions de la cité. Il explore donc la piste historique qui, dans son cas, se donne comme la seule voie susceptible de lui permettre de rétablir la vérité factuelle et restaurer l'honneur bafoué.

D'autre part, tel qu'est posé et réglé le problème de l'identité d'Alassane Ouattara, il draine des zones d'ombre qui pourraient laisser perplexes tous les esprits désireux de s'y prononcer objectivement. L'on estime, en effet, que des irrégularités l'empêchant d'assumer certaines responsabilités, notamment présidentielle et législative, entachent sa citoyenneté ivoirienne. Sans vouloir s'investir du rôle de juriste, on sait qu'en Côte d'Ivoire, la nationalité relève fondamentalement, d'un droit de fait, c'est-à-dire soit les géniteurs sont nationaux soit l'un d'eux est national, même si cette citoyenneté peut aussi s'acquérir suite à la demande d'un intéressé ou par contrat de mariage.

Ce qui est intéressant dans le cas-ci, c'est le fait que la nationalité ne s'octroie pas, exclusivement, par filiation et qu'elle peut faire l'objet d'une acquisition. Du moment où cette possibilité existe, elle peut constituer une porte ouverte à toute sorte de marchandage ou de spéculation, y compris celles qui relèvent du domaine politique. Même à ce niveau, il est rare que la procédure d'acquisition se fasse collectivement. C'est dire qu'en dépit des divers groupes auxquels puisse appartenir une personne, sa nationalité se justifie à partir de critères fondamentalement individuels. En conséquence, si un citoyen, quel qu'il soit, estime que sa dignité et celle des siens est salie à travers cette question et qu'il cherche à redresser le tort subi, il n'a d'autres choix que celui de lever un coin de voile sur les faits à partir desquels le préjudice est causé. Ce sont ces faits qu'il faut interroger à des fins de rétablissement de la seule vérité qui a pu, selon les circonstances et le but poursuivi, faire l'objet de manipulations malveillantes. Or, cette quête de vérité ne saurait prospérer en dehors des voies prévues à cet effet,

en l'occurrence les instances judiciaires, seules compétentes à se prononcer sur un sujet de cette nature. Se détourner de cette piste, c'est refuser de régler le problème en entretenant autour de lui un flou et donc conforter chacun dans sa position, puisque l'on aura tourné le dos à la vérité. En effet, comment peut-on prétendre trancher une question, dans un cadre donné, en faisant fi des instruments prévus pour cela ?

On peut donc comprendre, aisément, l'attitude de Tanoh, héros de Nangala qui, au lieu d'alarmer les siens, montre que la question de l'identité ne se résout que devant et par les institutions qualifiées pour le faire. Toute autre piste constitue une occultation d'une vérité factuelle, dont les conséquences peuvent être regrettables. En Côte d'Ivoire, où ce débat a connu des relents communautaires, l'on aura observé que cette situation n'a fait que fragiliser la cohésion nationale, la suspicion-méfiante étant devenue la règle de certaines communautés envers d'autres.

Au total, face à la question de l'identité qui suscite zèle et passion, depuis plus de trente ans, en Côte d'Ivoire, Nangala propose, au travers du romanesque, d'explorer la voie de la vérité des faits, à même de contribuer à la décrispation du climat sociopolitique. Procéder autrement, revient à s'orienter dans une logique improductive qui nuit, alors, aux intérêts vitaux de la société.

CONCLUSION

Saisie sous les formes interlocutive et interdiscursive du dialogisme de Bakhtine, l'identité discursive apparaît, au terme de la présente analyse, comme un attribut du discours, en général, celui de la narration, en particulier. Ce qui a permis de relever distinctement les indices de cette identité dans le langage de Camara Nangala, puisé de *La Nouvelle Conscience*. Ainsi, à travers l'histoire de Tanoh, personnage principal, appelé à justifier ses origines sociologiques afin de pouvoir faire carrière en politique, l'étude a démontré que l'identité discursive se manifeste par le discours rapporté de manière directe et de l'interdiscours. En outre, l'analyse a souligné un lien intime entre cette intrigue romanesque et l'actualité politique ivoirienne des trente dernières années ; actualité troublée par la question de l'identité. Toute chose qui, en termes de finalité, apparaît comme un moyen qui permet au citoyen Nangala d'appeler à une détente par la recherche de la vérité factuelle.

Références bibliographiques

- AMOSSY Ruth, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris Nathan /HER, « Fac linguistique ».
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : élément pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV N° 26*.
- BAKHTINE Mikhaïl, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par Daria Olivier, préface de Michel Aucouturier, Paris, Gallimard.
- BRUNOT Ferdinand, 1922, *la Pensée et la Langue-méthode principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Troisième édition revue- Troisième tirage (1965), Masson et Cie.
- CAMARA Nangala, 2006, *La Nouvelle Conscience*, (Roman), Abidjan, CALAO Éditions.
- CHARAUDEAU Patrick, 2009, *Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière*, Paris, L'Harmattan.
- DUCROT Oswald, 2018, *Les Echelles argumentatives*, Paris, Les Editions de Minuit.
- FISCHER Gustave-Nicolas, 1996, *Les Concepts fondamentaux de la psychologie sociale*, Dunod.
- FRATERNITE MATIN, 2010, *Hors-série n° 6 août*, Abidjan, éditions Frat. Mat.
- KONAN Bédié Henri, 1999, *Les chemins de ma vie*, Paris, Plon.
- TAJFEL Henri et TURNER, John Charles, 1986, « The social identity theory of intergroup behavior ». In *S. Worchel and W. Austin (Eds), Psychology of intergroup relations (2nd ed., pp. 7-24)*, Chicago, Nelson-Hall.